# AVIS DE PUBLICITÉ

## Travaux de rénovation partielle de la toiture en lauze de la Chapelle Saint-Claude

04200 NOYERS-SUR-JABRON

**1. Identification de la collectivité**

Commune de Noyers-sur-Jabron
780 Rue Principale
04200 NOYERS-SUR-JABRON
04 92 62 03 08
mairie.noyers@orange.fr

**2. Objet de la consultation**

Le présent marché a pour objet la réalisation de travaux de rénovation partielle de la toiture en lauze de la Chapelle Saint-Claude.
Les prestations comprennent notamment :

- L'installation et la préparation du chantier ;
- La mise en place des échafaudages et protections nécessaires ;
- La dépose des éléments de couverture concernés ;
- L'examen et, le cas échéant, la reprise ponctuelle des éléments de charpente ;
- La fourniture et la pose des éléments de couverture ;
- Les travaux de zinguerie et d'étanchéité ;
- L'évacuation et le traitement des déchets ;
- Le nettoyage et la remise en état des abords du chantier.

Les prestations sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

**3. Type de marché**

Marché passé selon une **procédure adaptée (MAPA)** conformément au Code de la Commande Publique. Le Maître d'ouvrage se réserve la possibilité de procéder à la négociation des offres.

**4. Décomposition du marché**

Le marché est composé d'un lot unique :

- **Lot N°1 – Rénovation partielle de la toiture en lauze de la Chapelle Saint-Claude**

**5. Variantes**

La consultation est lancée avec une solution de base. Certaines variantes pourront être proposées.

**6. Délai d'exécution et démarrage**

- 20 semaines à compter de la note de service de démarrage des travaux
- Date prévisionnelle de démarrage des travaux : Décembre 2026 - Janvier 2027

**7. Conditions de participation**

Les candidats devront présenter des garanties professionnelles, techniques et financières suffisantes pour assurer la bonne exécution du marché.
Les candidats peuvent se présenter seuls ou sous forme de groupement dans les conditions prévues par les documents de la consultation.

**8. Critères d'attribution**

Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères suivants :
**Prix des prestations : 60 %**
**Valeur technique : 40 %**

**9. Visite des lieux**

Une visite des lieux est obligatoire. La prise de rendez-vous pour organiser la visite sera fera auprès du secrétariat de Mairie au 04 92 62 03 08 – mairie.noyers@orange.fr

**10. Modalités de remise des offres**
Remise des offres avant le 11 décembre 2026, avant 11h30
Validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres
**Dépôt** sous forme dématérialisée sur le site d'obtention des dossiers sur www.e-marchespublics.com
**Obtention des DCE** Les dossiers de consultation sont téléchargeables sur le site www.e-marchespublics.com
Les frais de reprographie du DCE sont à la charge de l'entreprise directement auprès du reprographe.

**11. Procédures de recours**
**Recours** au Tribunal Administratif de Marseille - 22/24 rue de Breteuil 13006 MARSEILLE

**12. Envoi à la publication le 11 novembre 2026**